RÈGLEMENTS DE RÉSERVATION

CENTRE AQUATIQUE ET SPORTIF DE DIEPPE

Nous souhaitons que votre visite soit très agréable et divertissante. Assurez-vous de prendre connaissance des règlements suivants.

ANNULATION, MODIFICATION ET REMBOURSEMENT

- Un remboursement en totalité sera accordé lors d'un préavis d'annulation de 14 jours ou plus, moins les frais administratifs de 35 \$.
- Une modification avec un préavis minimum de 14 jours sera acceptée sans aucuns frais.
- La Ville se réserve le droit d'annuler toute location en raison de la fermeture de son installation et remboursera le demandeur le cas échéant.

RÈGLEMENTS POUR LA BAIGNADE

- Seuls les baigneurs en maillot peuvent demeurer sur la promenade de la piscine.
- Le groupe aura accès aux vestiaires 15 minutes avant le début de la baignade.
- Vous devez sortir de l'eau à l'heure prévue.
- Nous vous recommandons d'utiliser un cadenas. Vous devez vider le casier avant de guitter.
- La baignade est interdite à toute personne ayant:
 - des signes de maladie ou d'infection contagieuse;
 - une plaie apparente;
 - eu des symptômes de diarrhée durant les dernières 48 heures.
- Le langage vulgaire et les comportements dangereux ne sont pas tolérés.
- Il est obligatoire de prendre une douche avant d'entrer dans la piscine.
- Les cheveux longs doivent être attachés.
- Les enfants de 6 ans et moins doivent être, en tout temps, à portée de bras d'un adulte ou d'un accompagnateur âgé de 12 ans et plus.
- Les parents ou les accompagnateurs de 12 ans et plus doivent rester dans l'édifice lorsque les enfants de 7 à 11 ans sont dans l'eau.
- Les jeunes enfants doivent porter une couche étanche. Les couches régulières sont interdites.

RÈGLEMENTS POUR LA SALLE

- Vous devez respecter le nombre maximal de 15 enfants.
- La décoration doit se faire pendant les heures réservées au moment de la location.
- Veuillez respecter la durée de la location de la salle.
- Veuillez garder les enfants à l'intérieur de la salle.
- Après le début de la fête, la porte de la salle doit rester fermée.
- La nourriture doit demeurer dans la salle.
- Gardez le groupe sous contrôle en tout temps dans la salle.
- Dix minutes avant la fin de la fête, un rappel vous sera donné par un employé.
- La salle doit être remise à son état initial avant votre départ.
- Il y aura des frais de 25 \$ pour tout bris ou dommages dans la salle de fête.

LE PERSONNEL DU CENTRE AQUATIQUE ET SPORTIF APPRÉCIE VOTRE COLLABORATION.

